

Géographie

La France

Cette question permanente ambitionne d'interroger la France dans toutes ses dimensions, thématiques et régionales, dans ses territoires continentaux, insulaires et maritimes. Il conviendra d'inscrire l'ensemble des réflexions dans le cadre de l'Union européenne et de la mondialisation, en ayant à cœur d'identifier la diversité des spécificités territoriales, à commencer par celles des départements-régions et collectivités d'Outre-Mer. La réflexion doit articuler l'identification des lignes de force du territoire national et les dynamiques qui le façonnent, les acteurs qui sont à l'œuvre dans les territoires et les enjeux auxquels ils sont confrontés. Une bonne connaissance du fonctionnement institutionnel de la France et de l'Union européenne constitue une attente élémentaire. Cette question est l'occasion de mettre à jour ses savoirs sur des sujets qui doivent être maîtrisés car enseignés en collège comme en lycée.

Le travail sur cette question conduit les candidats à renforcer leur compréhension des processus de territorialisation/déterritorialisation/reterritorialisation, dans toutes leurs dimensions : politiques, économiques, sociales, culturelles, environnementales, paysagères. Le rôle de l'aménagement des territoires et ce que révèlent ses évolutions au cours des décennies passées constituent une entrée fondamentale qui doit être incarnée par des exemples précis, contextualisés spatialement et temporellement. Cette approche permet de considérer les différentes formes de conflictualité (conflits environnementaux, d'accès aux ressources, d'usages, de représentations...), les controverses et les rapports de pouvoir dans la fabrique territoriale, ainsi que les problématiques d'inégalités territoriales et socio-spatiales, de justice spatiale, ou encore de gestion des risques. Les manifestations de l'imbrication des dimensions écologiques, sociales et politiques devront être analysées au prisme des notions fondamentales de vulnérabilité territoriale, de résilience, ou encore d'anthropocène. La dimension actorielle n'en est que plus centrale, en ayant soin de ne pas réduire la notion « d'acteurs » aux seules « institutions ». Les formes de participation, de tension, d'opposition et de mobilisation citoyenne sont à considérer dans toute leur complexité. A ce titre, une attention particulière est attendue quant à la prise en compte des modes d'habiter (pratiques, représentations, attachements), des expériences différenciées des territoires (genre, classe, âge, origine) et des formes d'appropriation et de résistance locales comme autant de clés d'analyse des processus territoriaux.

L'espace français connaît des évolutions importantes qu'il convient de mesurer, de comprendre, d'expliquer et d'illustrer. Parmi ces dynamiques, on peut s'attacher au fait urbain dans toutes ses dimensions, à commencer par la métropolisation. Cependant, il convient d'aller plus loin en interrogeant, par exemple, les manifestations spatiales et territoriales des nouveaux paradigmes d'une urbanité plus durable, l'évolution des dynamiques de périurbanisation et de rurbanisation et leurs conséquences pour les espaces ruraux, les dynamiques propres des espaces ruraux et de recomposition des différentes formes de ruralité, les conséquences de la diversification de l'organisation du travail dans le fonctionnement des territoires jusque dans l'évolution des stratégies résidentielles... Les évolutions de la population et du peuplement sont à considérer tout particulièrement, comme celles des activités économiques. Les recompositions actuelles accentuent des inégalités économiques, sociales et socio-spatiales qui sont amplifiées par les représentations qu'en ont les acteurs. Cela conduit, notamment, à des différenciations spatiales importantes et croissantes. La question appelle à analyser ces phénomènes dans la diversité des contextes territoriaux. Des thématiques comme le logement, les mobilités, les politiques en matière de transports et plus largement d'équipements

publics sont autant de matérialisation de ces enjeux qu'il convient d'appréhender en contexte et de manière systémique.

Comprendre ces dynamiques suppose de mettre en évidence les processus et les facteurs qui en sont à l'origine, en donnant toute leur place aux jeux d'acteurs considérés dans toutes leurs diversités. Le poids, la place et les rôles respectifs de l'Union européenne, de l'État, des collectivités territoriales mais aussi des autres acteurs du territoire au premier rang desquels figurent les populations, les associations, les collectifs ou les entreprises doivent être questionnés. Les politiques publiques exercent une influence sur l'aménagement du (des) territoire(s) et les modes de gouvernance. Il est attendu des candidats une connaissance et une compréhension des implications territoriales des nombreuses réformes territoriales, qu'il s'agisse de la réforme des collectivités territoriales de 2010, des lois MAPTAM de 2014 et NOTRe de 2015, ou encore de la loi 3DS de février 2022... Cette diversification institutionnelle s'inscrit dans la continuité de deux processus structurants dans la fabrique des territoires français : la déconcentration et la décentralisation. Cette question est l'occasion d'interroger la pertinence des découpages statistiques, institutionnels et politiques (EPCI, bassins de vie, unités urbaines, aires d'attraction des villes, zones d'emploi, petites régions agricoles et forestières, départements, régions...) et de leurs périmètres, à un moment où l'organisation de l'espace prend des formes toujours plus réticulaires. Ces découpages, qui sont autant de leviers et d'expérimentation de gouvernance territoriale, participent de la diversification accrue des territoires français et des formes d'inégalités spatiales qui les animent. Cette question est ainsi l'occasion d'analyser plus en détail le fait régional, en dépassant l'unique approche institutionnelle. Il s'agit, en s'appuyant sur des exemples choisis à des échelles variées, de comprendre comment les phénomènes se transforment, s'organisent et s'articulent, dans leurs dimensions spatio-temporelles et multiscales, de la petite échelle (régionale, nationale, voire supranationale) à la grande échelle (quartiers, communes, intercommunalités, « pays » au sens géographique du terme).

Ces éléments peuvent se mesurer en ayant recours à de nombreux indicateurs démographiques (évolution naturelle, variation migratoire, structure par âges, espérance de vie...), économiques (emploi, chômage, revenus, pauvreté...), sociaux et culturels (niveaux de diplôme, accès aux soins, votes politiques...). Ces données sont aujourd'hui disponibles grâce à plusieurs sources d'information (Observatoire des territoires, Observatoire du littoral et de la mer, INSEE, Cartostat, Agreste, ...) accessibles en ligne. D'autres facteurs internes mentionnés précédemment doivent également être mobilisés, tels que l'influence des réseaux (matériels et immatériels), les formes de mobilité, la perception de l'espace, les modes d'habiter, le poids des héritages et des représentations. Il en va de même concernant les processus externes comme l'impact de la mondialisation (maritimisation et internationalisation des échanges commerciaux, IDE, ...) ou les politiques européennes (politique agricole commune, réglementation environnementale par exemple). Pour cela, une culture géographique générale allant de la géographie environnementale à la géographie politique ou encore économique et sociale est nécessaire. Il est attendu une solide connaissance des éléments fondamentaux, à commencer par une exactitude des localisations mobilisées et la capacité à présenter des exemples détaillés. La démarche multiscale doit être omniprésente et centrale dans l'approche de cette question. L'interconnexion des territoires français aux échelles régionale, nationale, européenne et mondiale doit être analysée en appréhendant les relations d'interdépendances qui les animent. Dans ce cadre, une attention toute particulière est à porter au rôle des réseaux de transports et de télécommunications, aux relations et degrés de dépendance à la mer, aux problématiques et questions environnementales. Il convient également de considérer la diversité de la présence française hors de France, que ce soit à travers les modalités d'accompagnement et d'assistance locale des Français établis à l'étranger ou encore l'expression des enjeux stratégiques et militaires de la France. Cette question appelle un traitement qui inclut la France dans le monde, et en premier lieu en Europe. Que ce soit au prisme de son peuplement, de sa stratégie énergétique et industrielle, de sa recherche de compétitivité et d'attractivité, la France s'inscrit dans des jeux d'interdépendances complexes qui se révèlent à petite échelle par les flux et les circulations économiques et culturelles, et se manifestent jusqu'à l'échelle la plus fine dans les recompositions des espaces productifs qui poursuivent leurs mutations.